

en matière de défense, du désarmement et d'autres questions de sécurité internationale, . Au besoin, il conseillera le sous-ministre (Affaires politiques) sur la cohérence des relations politiques et représentera celui-ci auprès des "directeurs politiques" des ministères des Affaires étrangères d'autres pays en ce qui concerne les questions internationales d'ordre politique.

12. Le SMA, Affaires sociales et programmes, sera chargé de l'élaboration de la politique et de la coordination interrégionale en ce qui a trait aux programmes de l'immigration, aux activités consulaires, à la politique et aux programmes sociaux, et aux programmes et activités d'affaires publiques du Ministère, y compris les relations culturelles et académiques, les programmes d'information nationaux et les services créatifs centraux qui appuient les activités d'information à l'étranger.

13. Autres sous-ministres adjoints et bureaux. Le SMA, Coordination des politiques, sera responsable des fonctions de ministère d'État du Ministère, y compris le soutien, sur le plan des politiques, au Comité du Cabinet chargé de la politique étrangère et de la défense et au Comité parallèle du sous-secrétaire, ainsi que de la gestion des enveloppes. Il sera également chargé de coordonner les analyses des politiques à long terme et de fournir le personnel et l'expertise nécessaires (par exemple pour la rédaction des discours) aux deux sous-ministres et au sous-secrétaire, ainsi que d'assurer les fonctions relevant de la gestion centrale, comme l'allocation des ressources.

14. Le mandat du SMA, Personnel, ne change pas. Le SMA, Administration, s'occupera de toutes les fonctions administratives du Ministère.

15. Les fonctions des Bureaux du conseiller juridique et du protocole sont essentiellement les mêmes que celles des unités actuelles. Les responsables de ces bureaux continueront de faire rapport au sous-ministre (Affaires politiques) pour ce qui est des affaires courantes.

16. Titres et termes utilisés au Ministère. Afin de simplifier la myriade de termes utilisés actuellement pour décrire les différentes unités et les différents niveaux du Ministère, d'uniformiser davantage la pratique du Ministère avec celle du reste du gouvernement, et de rendre nos structures plus souples et moins ésotériques pour nos clients et nos mandants, les SMA sont désormais responsables des Secteurs, les directeurs généraux des Directions générales et les directeurs des Directions.